



PROTOCOLE DE PIÈGEAGE SIMPLIFIÉ

1/ Privilégier une parcelle à risque limaces et une zone dans cette parcelle où les limaces ont déjà causé des dégâts dans le passé.

2/ Débuter le piégeage 2 à 3 semaines avant de commencer les semis (estimation du potentiel).

3/ Délimiter à l'aide des jalons une zone carrée (20x20).

4/ Avant de mettre en place les pièges, les plonger dans l'eau puis les disposer à quelques mètres les uns des autres.

NB 1 : éviter les bordures des champs.

NB 2 : ne pas mettre des granulés sous les pièges.



5/ Compter au moins une fois par semaine les limaces présentes sous les pièges et après tout épisode pluvieux (avant 8h).

NB : les très jeunes limaces sont très difficiles à observer (taille < 2 mm).



6/ Déplacer au cours de la même visite chaque piège de quelques mètres.

Réhumidifier systématiquement les pièges (cf. 4) et le sol si nécessaire.



7/ Noter et enregistrer toutes les données pour suivre l'évolution des populations de limaces dans le temps.

8/ Poursuivre le piégeage jusqu'au stade limite de sensibilité de la culture (généralement 4 feuilles).

Résultats de piégeage disponibles sur www.ciblage-anti-limaces.fr rubrique " Le programme ", " J'évalue ", " L'Observatoire "